

**Aide-mémoire établi par les Coprésidentes sur la quatrième Réunion du  
Groupe de travail II du Comité de la Conférence chargé de l'EEI  
Lundi 25 février 2008, 10 h 30 – 17 h 30  
Lamy Al-Saqqaf et Natalie Feistritzer, Coprésidentes**

- 1) **Services linguistiques:** L'interprétation n'était pas disponible en arabe, des interprètes n'ayant pu être trouvés. Les membres ont estimé qu'il était totalement inacceptable de ne pas disposer de tous les services dans toutes les langues. Le secrétariat doit garantir l'interprétation pour toutes les prochaines sessions.
- 2) **Définition des fonctions respectives de la gouvernance et de la direction** (Recommandation 4.3 de l'EEI): Les membres ont dans l'ensemble approuvé la répartition générale des responsabilités entre les organes directeurs et la direction dont la présentation est synoptique et n'est pas exhaustive. Il a été noté que la direction a estimé que le résumé des fonctions présenté par l'EEI était objectif et il a été convenu que l'idée n'était pas d'établir un manuel détaillé mais un résumé.
- 3) La direction a demandé d'établir dans quelle mesure les fonctions décrites correspondent aux Textes fondamentaux actuels. Les débats qui suivront seront axés sur la définition des changements qu'il serait souhaitable d'apporter aux Textes fondamentaux à des fins de clarté.
- 4) **Le Comité du Programme et le Comité financier** (Recommandation 4.9 de l'EEI): Les membres ont en général entériné la Recommandation de l'EEI avec les observations suivantes. Il est essentiel d'améliorer le fonctionnement du Comité du Programme et du Comité financier pour que le Conseil puisse remplir plus efficacement son rôle en matière de gouvernance exécutive. Le Comité du Programme et le Comité financier doivent donc formuler des recommandations claires et accorder une plus grande attention aux politiques, stratégies et priorités. Les membres sont en général convenus des points suivants:
  - a) le calendrier, la fréquence et la durée des réunions des comités devraient être modulables;
  - b) les comités devraient être aussi transparents que possible, et des observateurs pourraient y participer;
  - c) il est irréaliste de penser que les membres ou les présidents soient nommés en fonction de leurs qualifications techniques; même si ce critère doit continuer à être pris en compte dans les nominations, les membres devraient être nommés en fonction d'une représentation par pays. Toute ambiguïté sur le droit d'un pays à remplacer son représentant, y compris pour une réunion spécifique doit ainsi être levée.
- 5) Un débat préliminaire a été engagé sur le point de savoir s'il était nécessaire de fusionner le Comité du Programme et le Comité financier ou s'il était souhaitable de tenir davantage de sessions conjointes. Plusieurs membres ont souligné que bien que les ordres du jour se chevauchent parfois, les sujets traités sont souvent très distincts. D'autres membres étaient d'avis qu'il existait des synergies entre les sujets traités que l'examen par le même groupe serait susceptible de renforcer. Certains ont estimé que la question de la participation aux deux comités était aussi liée à celle de savoir s'il

fallait mettre en place un seul comité ou conserver la structure actuelle.

6) La demande de la direction de fournir des informations sur les arrangements relatifs à la gouvernance exécutive, notamment le nombre et la composition des organes dans d'autres organisations comparables (informations sur les équivalents du Conseil, du Comité du Programme et du Comité financier). Cette comparaison faciliterait les débats ultérieurs sur le Conseil, le Comité du Programme et le Comité financier. Il a été noté toutefois qu'elle ne donnerait pas d'indications sur l'efficacité relative des différents arrangements.

**7) Ordre du jour provisoire des prochaines réunions:**

- a) Mardi 11 mars:
  - i) Conférences régionales
  - ii) Rôle du Président indépendant du Conseil et d'un secrétariat des organes directeurs
  - iii) Améliorer les procédures et les pratiques de gouvernance, Consensus et un contrat de performance pour la gouvernance
  
- b) Lundi 17 mars:
  - i) Le Comité du Programme et le Comité financier
    - (1) Présentation de la Direction sur les arrangements dans d'autres organisations
    - (2) Composition
  - ii) Définition des fonctions de la gouvernance et de la direction (reprise des débats étayés par la présentation de la direction des définitions en vigueur dans les Textes fondamentaux)
  
- c) Vendredi 28 mars:
  - i) Évaluation et vérification des comptes (si possible conjointement avec le Groupe de travail III)
  - ii) Recommandations concernant directement le Directeur général